

LE GUIDE DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est une décomposition des matières organiques par les micro-organismes du sol en présence d'oxygène et d'eau (bactéries, champignons,...)

Ce processus biologique conduit après quelques mois de fermentation, à un produit comparable au terreau de bonne qualité appelé compost.

Pourquoi utiliser un composteur ?

Vous pouvez vous-même recycler 30 % des déchets de votre poubelle (déchets de jardin et de cuisine) en produisant un amendement de qualité.

Plus esthétique qu'un compostage « à l'air libre », le composteur permet de réduire l'encombrement au sol, de conserver l'endroit propre et d'accélérer la fermentation en maintenant la chaleur.

Le compostage est donc un moyen d'agir pour la préservation de votre environnement en recyclant les déchets, et une façon de se procurer de l'engrais naturel pour votre jardin.

Où installer votre composteur ?

Dans une zone semi-ombragée de votre jardin, à l'abri du vent, facilement accessible et où l'eau de pluie ne risque pas de s'accumuler. Il doit être déposé sur une surface plane d'environ 1 m², sur un sol de préférence retourné ou sarclé pour favoriser les échanges directs avec les micro-organismes du sol.

Quand peut-on composter ?

Toute l'année ! Le compostage est toutefois ralenti en hiver, quand les températures extérieures sont basses et les apports en déchets de jardin moins importants.

Que pouvez-vous mettre dans votre composteur ?

- **Déchets de jardin** : tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes, mauvaises herbes,...
- **Déchets de cuisine** : épluchures de légumes et fruits y compris les agrumes, marc de café et filtre, sachet de thé, restes de repas (si viande, à envelopper dans du papier journal sauf les os), coquilles d'œufs,...
- **Déchets ménagers non alimentaires** : fleurs fanées, sciure de copeaux et de bois, cendres de bois refroidies, essuie-tout, serviettes en papier, mouchoirs,...

Ce que vous ne devez pas mettre dans votre composteur :

- **Déchets de jardin** : déchets traités chimiquement, déchets végétaux trop grossiers (diamètre > à 2-3 cm), plantes malades ou montées en graines, coupes de thuya ou de résineux, terre, gravier, sable, cailloux,...
- **Déchets de cuisine** : os et arêtes, noyaux, coques de noix et de noisettes, coquilles d'huîtres et de moules,...
- **Déchets ménagers non alimentaires** : excréments d'animaux domestiques, litières, poussières d'aspirateur ou de balayures, produits chimiques, gravats, plâtre, cigarettes, charbon de barbecue, huile de friture,...

CONSEIL : Pensez à alimenter les matières : sèches et humides, vertes et brunes, fines et grossières, brassez votre compost lorsqu'il est trop compact et arrosez le lorsqu'il fait chaud et qu'il est sec au toucher.

Comment utiliser votre compost ?

- Compost de 3 à 6 mois : le paillage

Etendu au pied des arbustes, le jeune compost maintient l'humidité et protège le sol des mauvaises herbes.

- Compost de 7 à 8 mois : le mulching

Epanché sur le sol à l'automne, le compost est enfoui au printemps après maturité.

- Compost de 10 à 12 mois : l'amendement

A maturité, il est utilisé en apport organique (massifs, repotage).

Comment résoudre les problèmes que l'on peut rencontrer ?

- **Emanation d'odeur d'œuf pourri** : ajouter des matériaux secs, brasser et aérer en retournant le compost. Par beau temps, laisser le couvercle ouvert afin de favoriser l'évaporation.
- **Emanation d'odeur d'ammoniac** : ajouter des matières riches en carbone telles que sciure, copeaux, pailles, feuilles sèches, cendres de cheminée,...
- **Certains déchets ne se décomposent pas** : les éléments introduits sont trop grossiers. Il faut donc les briser, broyer ou les réduire en morceaux afin de faciliter l'action des micro-organismes.
- **Apparition d'insectes ou de petites mouches** : celle-ci est due à l'introduction de restes de repas non prescrits (viandes, poissons ou fruits gâtés). Il faut donc ajouter des feuilles, tontes de pelouses, sciure, copeaux ou branchages fins et recouvrir la surface du compost.
- **La température du compost ne s'élève pas** : plusieurs causes peuvent être à l'origine de ce problème. Il faut donc penser à bien équilibrer l'apport en différents matériaux, mélanger, arroser et aérer le compost selon sa texture.
- **Le temps de décomposition des déchets paraît long** : pour les personnes pressées d'obtenir des résultats, il est possible d'utiliser des « accélérateurs de compostage », vendus dans les magasins de jardinage.

Où commander votre composteur ?

Commencer votre compost dès aujourd'hui pour une utilisation au printemps. Commander votre composteur en retournant à l'adresse ci-dessous le coupon téléchargeable :



Composteur
plastique
320 L

CCTER
12, Place du Champ de Foire
01370 Treffort-Cuisiat

Composteur
bois
300 L



Les composteurs sont livrés avec un guide pratique sur le compostage et un bio-seau pour une collecte optimum en cuisine.

Pour les appartements ou les maisons de village ?

Une solution existe, c'est le lombricompostage. Le principe reste le même, des micro-organismes vivent à l'intérieur d'un récipient fermé.

Il peut être installé dans la maison ou sur un balcon à l'abri des fortes chaleurs et du froid.

Vous pouvez mettre tous les déchets de cuisine comme dans un composteur normal ainsi que les déchets ménagers non alimentaires.

Le processus se déroule plus rapidement que dans un composteur traditionnel. Au bout de 6 mois, vous obtenez un compost de qualité et vous récoltez un engrais naturel supplémentaire le lombrithé qui s'utilise en dilution pour tous les types de plantes.

Pour tout renseignement, contactez le service environnement de la CCTER au 04 74 42 38 41 ou sur la page contact du site internet.